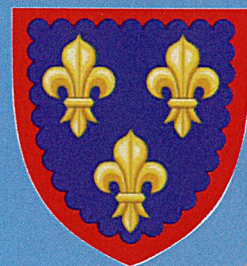
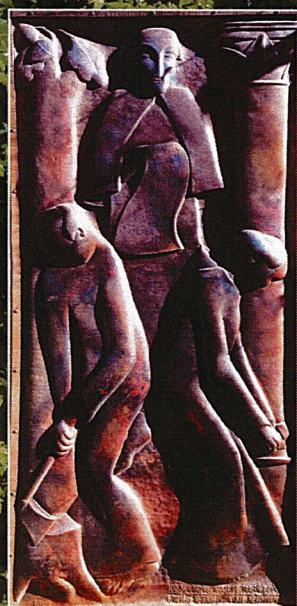


LE BULLETIN DE CHEZAL-BENOÎT



“ BIEN VIVRE ENSEMBLE À CHEZAL-BENOÎT ”

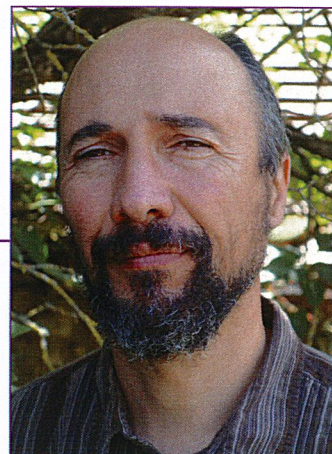


Juillet 2025 - N° 26

SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 03
Travaux - Acquisitions	pages 04 - 05
Les enjeux du futur de l'eau	pages 06 - 07
Pêle-mêle de brèves	pages 08 - 09
État-civil - Infos financières	page 10
Artisans, services et marchés	page 11
Pages ouvertes aux écoles	pages 12 - 13
Action sociale	pages 14 - 15
Associations - Comité des Fêtes	page 16
Comice Agricole - Calendrier des manifestations	page 17
Association du Patrimoine Casalais	pages 18 - 19
Les Paniers Verts	page 19
Julien Cendrier	pages 20 - 21
Pierre du Mas	pages 22 - 23
France Services	page 24

LE MOT DU MAIRE



Avec l'arrivée des beaux jours, je me réjouis de voir s'engager, toujours davantage, nos associations dans la vie locale. Leurs implications méritent d'être mises en lumière.

Je pense, notamment, au Comité des Fêtes qui va célébrer ses soixante ans d'existence et à l'Association de la Saint-Vincent - Saint-Blaise qui confectionne un char fleuri pour le défilé du Comice Agricole de l'ancien canton de Lignières qui aura lieu les 23 et 24 août prochains. À cette occasion, Océane Rabier, notre " Reine de Chezal " sera mise à l'honneur.

Notre patrimoine naturel et bâti, qui constitue l'un de nos plus beaux atouts, est régulièrement valorisé par l'Association du Patrimoine Casalais et son président que je tiens tout particulièrement à remercier pour avoir organisé un magnifique évènement à l'occasion de deux dons faits à la commune : une œuvre de Robert Barriot et l'ancienne Chapelle des Morts.

Je n'oublie évidemment pas toutes les autres associations que je vous invite à découvrir et, pourquoi pas, à rejoindre...

Je tiens également à saluer le travail des agents municipaux pour leur engagement et persévérance qui ont permis de réduire les fuites d'eau sur le réseau de près de 100 m³ par jour.

Enfin, quelle satisfaction de voir nos commerces de proximité raviver notre centre-bourg ! Ces lieux sont, non seulement des lieux d'achat, mais aussi des espaces de vie, de convivialité et d'échanges sociaux qui méritent tout notre soutien.

Mesurons tous ensemble la chance que nous avons de disposer d'un tel environnement. Sachons en profiter tout en le préservant.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un bel été à toutes et tous !

Roger Lebrero

Infos pratiques de la Mairie

Heures d'ouverture :

lundi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30

mardi - jeudi : 8 h 30 - 12 h

vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 45

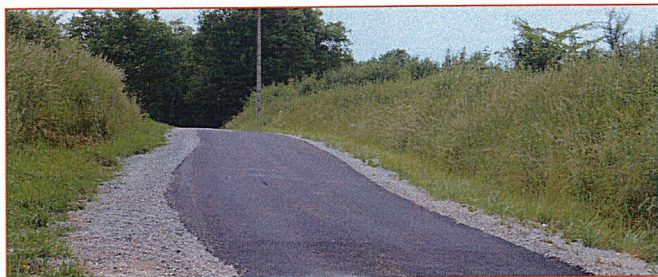
Fermeture le mercredi

Adresse : Grande Rue - 18160 Chezal-Benoît

Téléphone : 02 48 61 11 15

Courriel : mairie@chezal-benoit.fr

TRAVAUX - ACQUISITIONS - VENTES



Virage des Genêts

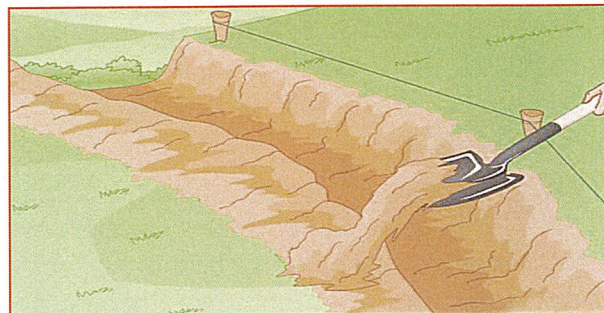
L'entreprise Eurovia a réalisé l'enrobé pour sécuriser un virage emprunté par des véhicules lourds, route des Genêts.

Ainsi, le travail effectué par les agents techniques de la commune, il y a quelques mois, a été finalisé.

Entretien des chemins communaux

Plusieurs fossés dégradés ou de pentes insuffisantes pour un bon écoulement ont été repris par les employés techniques communaux près des lieux-dits " Les Cosses ", " Les Genêts ", " Le Plaix ".

Des travaux d'arasement ont été également effectués à différents endroits.



Changement des huisseries et fenêtres à la micro-crèche

Pour parfaire l'isolation du bâtiment de la micro-crèche, et, compte-tenu que quelques-unes de ses fenêtres sont rapidement apparues fuyantes et inutilisables, la Municipalité a fait établir différents devis et sollicité des demandes de subventions auprès de partenaires.

La Caisse d'Allocations Familiales (50 %), le Conseil Régional Centre Val-de-Loire (30 %) et le reste à la charge de la commune ont permis de financer les travaux dont le montant s'élève à 29 849 € H.T.



Ces travaux ont été effectués, début juin, par l'entreprise ABP qui est intervenue pendant les jours de fermeture de la micro-crèche afin de ne pas perturber les jeunes enfants.

Grâce à cette réalisation, le bâtiment offre ainsi toutes les garanties d'une bonne isolation et un confort très appréciable pour les enfants et le personnel.



Installation électrique campanaire modernisée

Depuis plusieurs années, les rapports de visite de l'entreprise Bodet Campanaire pointaient des risques liés à l'incendie d'une installation électrique des cloches vétuste et non protégée, avec l'obligation de mettre à la norme NF C15-100.

Ces travaux ont été réalisés pour la somme de 6 443 € T.T.C. en mars.

La nouvelle horloge programmable offre de multiples possibilités. Pour l'instant, le choix concerté est de ne faire sonner que l'angelus de midi afin de ne pas occasionner trop de gêne pour les voisins immédiats.

Acquisition de l'ancienne " Chapelle des Morts "



Comme annoncé dans notre dernier bulletin municipal, la Municipalité a le projet d'acquérir l'ancienne " Chapelle des Morts ". Au moment où nous écrivons ces pages, l'acte n'est pas encore signé chez les notaires.

Au-delà de l'intérêt et de la cohérence architecturale d'en devenir propriétaire, il s'agit, avant tout, d'une action de sauvetage, avec une rive qui doit être reprise de toute urgence pour que ce bâtiment ne soit pas gravement endommagé.

Le Centre Hospitalier George-Sand a choisi de désertir, en grande partie, le bâtiment historique de l'hôpital.

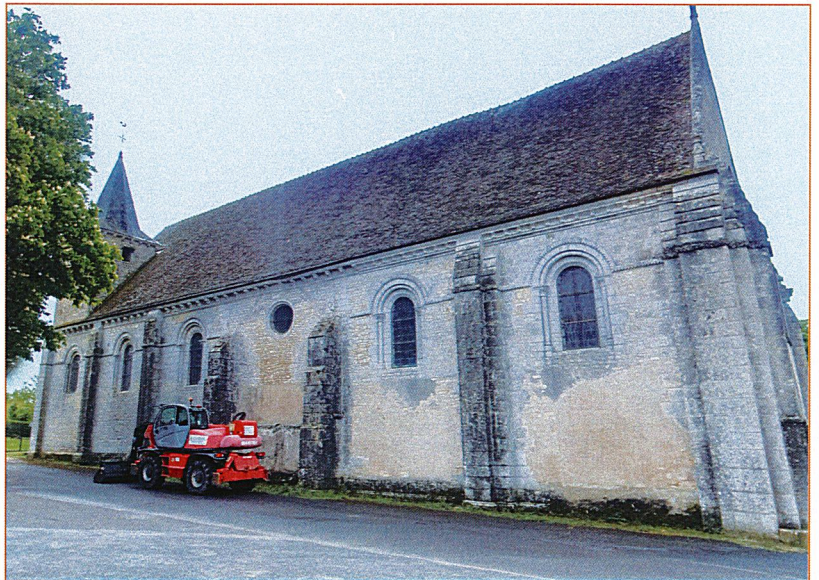
Même s'il s'agit d'un don, la Municipalité a accepté de prendre à sa charge les frais liés au bornage, au diagnostic et à l'acte notarié.

Repiquage de la toiture de l'église abbatiale

La couverture de l'église abbatiale est faite en petites tuiles de pays. Sa réfection complète date de 1980.

Pour l'instant, son entretien nous dispense de devoir envisager des travaux plus importants. Ainsi, certaines tuiles ont été repositionnées ou remplacées, côté nord, par l'entreprise Mauret.

La même opération sera effectuée côté sud lorsque la Municipalité sera officiellement propriétaire de l'ancienne Chapelle des Morts qui nécessite la réfection de l'une de ses rives.



Rafraîchissement d'un logement communal

Devenu vacant, ce logement communal est en attente d'un nouveau locataire. Confronté à de multiples demandes, le Conseil Municipal a opté pour confier à une Commission Logement le choix du futur occupant sur dossier.

Le rafraîchissement de ce logement est l'œuvre des employés municipaux.

- ≈ **Don d'un cuivre repoussé** à la commune par la Famille Barriot (voir article page 18)
- ≈ **Vente actée chez le notaire** d'un terrain communal situé aux Vignots pour la somme de 6 000 € le 12 juin 2025
- ≈ **Travaux de réfection** du réseau d'eau potable route de Dampierre (voir article page 6) :
 - changement de vannes, entre autres, pour faciliter la recherche de fuites ;
 - participation des agents techniques communaux et d'une entreprise spécialisée DJP Presta Services.

LES ENJEUX DU FUTUR DE L'EAU (suite)

Ce sujet déjà développé dans les derniers bulletins municipaux continue de faire partie de notre actualité. Il a des incidences directes sur l'administration de notre commune et sur l'évolution de la tarification du mètre-cube d'eau potable et l'assainissement pour les administrés. C'est pourquoi, autant qu'il est possible, nous vous informons de ses évolutions.

Par ailleurs, nous étions dans l'attente d'un cadre législatif entériné. Avec **la loi du 11 avril 2025** qui assouplit la gestion de l'eau et de l'assainissement, c'est chose faite : une commune n'a plus obligation de confier cette gestion à un Syndicat d'Eau ou à une Communauté de Communes. Mais ce qui est donné d'une main par le législateur est repris de l'autre par l'État et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne qui ne subventionneront plus, à partir du 1^{er} janvier 2026, les travaux pour des communes indépendantes.

Adhésion au SIAEP de Lignières

L'adhésion au SIAEP de Lignières a été privilégiée lors de la dernière commission communale EPA (Eau Potable Assainissement) le 14 avril 2025 parmi plusieurs scénarios envisagés.

Cette décision d'adhésion au SIAEP est sous-tendue par l'impossibilité de financer, seuls dans l'avenir, des travaux importants sur notre réseau d'eau potable vétuste, en référence aux conclusions de l'étude patrimoniale menée. En témoignent les nombreuses fuites traitées et les parties du réseau qui génèrent des polymères... Par ailleurs, il faudra procéder au renouvellement du matériel afférant à l'eau, en particulier la tractopelle.

Autre argument déterminant : la commune n'aura, en cas de non-adhésion, aucune prise sur la détermination du prix d'achat du mètre-cube d'eau au SIAEP maintenant propriétaire de la source. Le SIAEP n'a pas les mêmes obligations tarifaires qu'avait le Centre Hospitalier George-Sand. Il faut aussi ajouter la nécessité de disposer de deux sources d'alimentation des réseaux pour sécuriser les provisionnements.

En revanche, dans l'état actuel, en cas d'adhésion, sans un accord spécifique par convention, par exemple, les agents techniques communaux ne pourront plus intervenir sur le réseau car le SIAEP en deviendra propriétaire.

Avant de mettre notre adhésion au SIAEP pour sceller notre avenir sur cette question à l'ordre du jour du Conseil Municipal, la Commission EPA a aussi fixé deux étapes préalables :

✓ **Un entretien avec les employés techniques territoriaux** de la commune pour rendre compte des différents scénarios et leurs conséquences, les raisons du choix privilégié par la Commission EPA d'adhérer au SIAEP et entendre leurs observations. Cette réunion a eu lieu le 28 mai.

✓ **Une nouvelle rencontre** des instances dirigeantes du SIAEP.

À court terme, le départ à la retraite imminent de l'un des quatre agents est pris en considération, dans la perspective de son remplacement ou non et de l'adhésion au SIAEP. L'embauche d'un employé en CDD pourrait apporter, pour cet été, une réponse à cette période toujours compliquée.

Travaux de réfection du réseau d'eau potable, route de Dampierre



Ces travaux ont été réalisés au cours du premier trimestre 2025 par l'entreprise TTR, pour un coût de 99 667 €, subventionnés à 50 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 30 % par la DETR et le reste financé par le budget " Eau " communal.

Merci à tous les riverains qui ont supporté les contraintes engendrées.

Ces travaux ont généré le remplacement de certains compteurs de particuliers qui ont donné leur accord pour un accès sur la voie publique afin d'en faciliter la relève.

Très utiles dans la recherche de fuites, des vannes non fonctionnelles ont été remplacées, y compris deux, initialement non prévues, dans les travaux à l'intersection de la route de Dampierre et de la Grande Rue et une autre à l'intersection de la route de Pruniers et de la Grande Rue.

Contrairement à ce qui était supposé dans l'étude patrimoniale et avait été confirmé par une entreprise spécialisée dans ce domaine, aucune fuite de grande importance n'a été révélée lors de la réfection de ce tronçon du réseau.

Amélioration importante du rendement de notre réseau d'eau potable

Le travail accompli sur notre réseau dans la détection et la réparation de fuites semble porter ses fruits. La consommation au compteur de vente est en baisse importante très récente. Si cela se confirme, nous serions revenus à une consommation cohérente avec la normale estimée entre 100 et 120 m³ par jour, réduisant de moitié les maximales observées il y a quelque temps. Cela se traduirait par un rendement revenu à environ 80 %. Ce résultat est à prendre avec beaucoup de précaution et nous ne savons pas encore s'il sera pérenne.

En tout cas, nous le devons à la mise en place de compteurs de sectorisations, aux travaux de réfection du réseau route de Dampierre et à une campagne de recherche active des fuites avec une localisation de plus en plus ciblée. Ce repérage a été mené avec professionnalisme par les employés techniques communaux en procédant, en règle générale la nuit, à des fermetures de vannes de secteurs d'approvisionnement.



Il s'est avéré que, sur les cinq dernières fuites repérées et réparées, les plus importantes se trouvaient dans le premier lotissement créé à Chezal-Benoît, rue du Vivier et rue du Champ de l'Œuvre. À la création du réseau à cette époque, les raccordements sur tubulures PVC étaient collés.

Avec le temps, plusieurs raccordements se sont désolidarisés et sont devenus fuyants. Par ailleurs, ces fuites se trouvaient parfois à 1,10 mètre de profondeur, déposé sur du sable qui drainait et n'autorisait pas leur repérage.

Précisons que, sur les trois coupures générales d'alimentation d'eau potable de ce dernier semestre, la commune n'est responsable que d'une seule. Une coupure fut à l'initiative du Centre Hospitalier du fait de la construction d'une nouvelle chaudière et l'autre du SIAEP avec la mise en place d'une chloration automatique.

PÊLE-MÊLE DE BRÈVES



Océane Rabier, Reine de Chezal-Benoît

Comme il est de tradition tous les sept ans, le Comice Agricole de Lignières aura lieu les 23 et 24 août prochains.

L'Association des Agriculteurs et Vignerons était en charge d'organiser l'élection de la Reine du village lors d'une soirée festive le 1^{er} février, à l'occasion de la Saint-Vincent - Saint-Blaise. Deux jolies candidates étaient en lice. En toute indépendance, le jury a désigné Océane comme Reine.

Beaucoup d'émotion pour sa maman qui n'a pas pu contenir ses larmes et pour ses proches... Océane nous a confié que, pour elle, il s'agissait de la réalisation d'un rêve d'enfant.

Titulaire d'un Bac Pro dans le domaine agricole, Océane est actuellement employée à la blanchisserie du Centre Hospitalier George-Sand.

Clap de fin pour l'atelier numérique

Après huit séances qui se sont déroulées à la Salle Polyvalente, les mercredis matins, du 2 avril au 4 juin, il était temps, pour l'animateur Maxence Camus, de laisser les onze personnes présentes surfer en toute autonomie sur le web.

L'objectif de ces séances gratuites, réservées aux personnes âgées de plus de 60 ans, était, pour les participants, de faciliter l'utilisation des ordinateurs, tablettes et autres téléphones portables afin de lutter contre la fracture numérique.

Cette heureuse initiative a été proposée à la Municipalité par la Mutualité Française Centre Val de Loire dans le cadre de la prévention et promotion de la santé. Le financement a été assuré par la CARSAT.

Satisfaction générale exprimée par les participants...



Inscription au repas des Aînés

Le repas des Aînés aura lieu **samedi 25 octobre 2025** à la salle des fêtes de Chezal-Benoît.

Pour une bonne organisation, les personnes âgées de 72 ans et plus dans l'année sont priées de venir s'inscrire en Mairie pour partager ensemble un moment de convivialité renouvelé.

Tri ménager

Le nouveau mode de tri, mis en place en début d'année 2024, a permis, avec l'engagement de chacun, de réduire significativement la quantité de déchets ultimes (déchets ménagers sacs noirs) à 127 kg / habitant en 2024 contre 143 kg / habitant en 2023.

Mais nous continuons à constater des dépôts sauvages, notamment au dépôt de Dampierre. Nous luttons, autant qu'il nous est possible, contre ces décharges illégales. Une plainte a été déposée début juin. La personne identifiée sera sanctionnée par une peine d'amende allant de 68 € à 1500 €.

Fermetures estivales

Mairie

Fermeture du 4 août au 15 août
En cas d'urgence, appeler le 06 45 94 74 92

La Poste

L'accueil ne sera pas assuré
les samedis 26 juillet, 2 et 9 août.
Les horaires habituels reprendront
à compter du 11 août.

Boulangerie Joseph

Fermeture du 14 juillet au 12 août
Réouverture le 13 août

Le Cirque Bidon



Sur les routes du Berry, au rythme des équadés, le Cirque Bidon a fait une halte d'une semaine, du 2 au 9 juin, à Chezal-Benoît. Les artistes, aux multiples talents, nous ont gratifiés de six représentations dont une pour les enfants des écoles du RPI et au-delà.

Malgré une météo peu favorable jusqu'au dernier dimanche, le public est venu en nombre pour rire et applaudir leurs prouesses. Merci à tous et, nous l'espérons, à très bientôt !

Deux nouveaux commerçants ambulants

L'Ard de la Bouche Rit

Cette entreprise familiale, multigénérationnelle, bénéficie de plus de quarante ans d'expérience. Elle succède au boucher - charcutier - traiteur Carrouée qui a opéré une reconversion professionnelle.



Ce nouvel artisan nous vient de Bigny-Vallenay. Il occupe maintenant la place sur le marché casalais le jeudi matin. Il propose des produits d'origine locale.

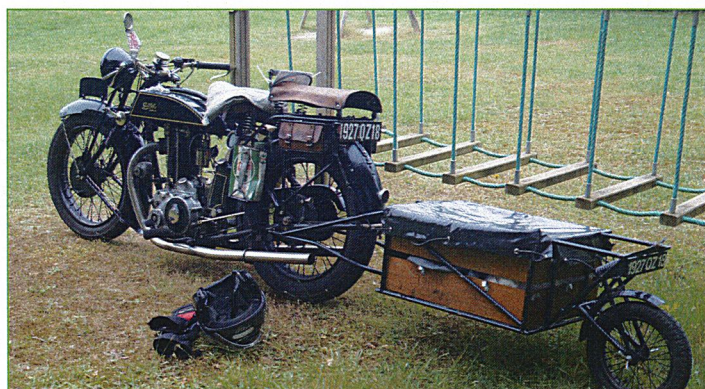
Samji Pizza

Nouveau pizzaiolo les mardis soirs sur la place du 8 Mai, une semaine sur deux, les semaines paires.



Les pizzas sont cuites au feu de bois. Le couple d'artisans propose un large choix de pizzas avec base crème ou tomate.

Vieilles motos à l'étang du Moulinet



Dimanche 1^{er} juin, ce sont 50 motos anciennes du siècle précédent et leurs équipages qui ont fait une pause sur les bords aménagés de l'étang communal. Quelques amateurs passionnés étaient venus les rencontrer.

ÉTAT-CIVIL

Naissance

Bienvenue à

Victoire Gillardin-Bonnichon (4 juillet)



Mariages

Félicitations à

Katia Blondeau et Franck Ducept (10 juin)

Louise Garnier et Victor Ratier (28 juin)

Fanny Bonnet et Clément Pulvérin (5 juillet)



Décès

Sincères condoléances aux familles de

Régine Audat née Landois (11 décembre 2024)

Jacqueline Normand née Jardin (10 janvier)

Marie-Paule Touzet (6 février)

Claude Delanaud (25 février)

Odette Fabry née Dubois (24 mars)

Denise Patureau née Mauru (24 avril)

Messaoud Benfetima (24 mai)



Suite à des remarques, désormais ne seront inscrits dans cette rubrique que les actes mentionnés dans notre registre d'état civil, sauf cas particulier ou demande expresse.

INFOS FINANCIÈRES

Budget principal et budget " Eau - Assainissement "

Le 9 avril 2025, le Conseil Municipal a validé les résultats des comptes administratifs des budgets de l'année 2024 et voté, à l'unanimité, les propositions de budgets primitifs pour 2025.

Ils s'établissent de la façon suivante :

Compte administratif du budget principal 2024

Fonctionnement :

Dépenses : 584 272,63 € / Recettes : 619 088,19 €

Investissement :

Dépenses : 221 939,80 € / Recettes : 266 399,08 €

Compte administratif du budget Eau et Assainissement 2024

Fonctionnement :

Dépenses : 126 749,57 € / Recettes : 108 977,23 €

Investissement :

Dépenses : 93 079,54 € / Recettes : 87 992,83 €



Les budgets primitifs 2025 s'équilibrent en recettes et en dépenses

✓ **Budget principal** - Fonctionnement : 748 188,17 € / Investissement : 349 048,45 €

✓ **Budget Eau et Assainissement** - Fonctionnement : 191 248,26 € / Investissement : 227 045,08 €

Malgré un contexte inflationniste qui demeure et une baisse des dotations de l'État conditionnée par la baisse sensible de notre population, **le Conseil Municipal n'a pas souhaité augmenter les taxes locales directes.**

En revanche, le budget Eau - Assainissement déficitaire nous a conduits à augmenter le prix du mètre-cube traité pour l'assainissement passant de 1,43 € à 1,82 € et de 35 € à 42 € pour les charges fixes. Les prix concernant l'eau potable ont été maintenus dans l'attente de l'adhésion au SIAEP de Lignières.

Projets retenus pour Chezal-Benoît par la CCPI dans le cadre des demandes de subventions régionales (C.R.S.T.) 2026 - 2032

- ✓ Travaux de rénovation énergétique dans la salle des fêtes communale ;
- ✓ Travaux de réaménagement du café - restaurant " Le Mirabelle " ;
- ✓ Aménagement d'un lieu d'exposition temporaire dans l'ancienne Chapelle des Morts.

ARTISANS, SERVICES ET MARCHÉS

Nos COMMERCES

Boulangerie - Pâtisserie Joseph	10, Grande Rue	02 48 61 12 96
Effet Miroir (salon de coiffure)	16, Grande Rue	02 48 61 12 93
Épicerie ELB	2, Grande Rue	06 02 48 97 96
Laure, Mélanie et Benjamin Pommier (volailles / agneaux)	Le Plaix	06 67 43 02 18
Le Mirabelle (bar - restaurant)	1, place du 8 Mai 1945	09 72 93 23 97
Pharmacie Vandervliet	11, Grande Rue	02 48 61 13 19

Nos ARTISANS

Boyaval Florence	Atelier des Artistes	10, chemin du National	06 49 48 61 18
Briquet Fabrice	Peinture en bâtiment	3, rue de la Fosse à Caillon	02 48 61 13 88
Clasquin Raphaël	Ferraille et métaux	4, rue des Écoles	06 86 35 38 69
Clément Christian	Jardinage, bricolage	9, rue du Petit Pré	02 48 61 15 62
DS Trans-Deborah Surel	Transports	Domaine des Grandes Cosses	06 30 36 63 83
Garot Benoît	Travaux de la vigne	36, rue de l'Érable	06 89 08 76 58
Les Petits Points d'Aurore	Retouches vestimentaires	12, rue du Pivert	06 72 75 83 60
Mitriot Vincent	Garage automobile Renault	Le Moulinet	02 48 61 13 27
Surel Guy	Travaux publics	Domaine des Grandes Cosses	02 54 30 67 47

SERVICES

Borne de télémedecine	Medadom	Mairie - Grande Rue	
Couraudon Caroline	Infirmière		06 88 26 91 50
La Poste	Banque, courrier	2, rue des Chêntres	3631 / 3639
Micro-crèche L'Oustalet		5, rue des Écoles	06 08 87 60 63
Pain Charlotte	Assistante maternelle	5, rue Fleurie	06 50 52 15 68
Soulat Sébastien	LES Formation	2, rue de Vireloge	06 77 91 45 85

LOISIRS

Écuries Cordailla	Centre équestre	Chemin des Reliques	06 34 32 40 26
-------------------	-----------------	---------------------	----------------

MARCHÉ SUR LA PLACE DU 8 MAI 1945

Bibliothèque Cécile Machado (de Bourges)	mercredi matin	
Boucherie " L'Ard de la Bouche Rit "	jeudi matin	06 30 16 44 74
Fromagerie - Famille Chaussé (de Montlouis)	jeudi matin	
Miel et légumes (1 fois tous les 15 jours)	jeudi matin	
Sanji Pizza (tous les 15 jours en semaine paire)	mardi soir	07 88 72 34 54

ASSOCIATIONS

Amicale des Sapeurs Pompiers : Teddy Josserand - Centre de Secours	07 50 15 10 58
Association des Agriculteurs et des Vignerons : Dominique Chasseigne	06 68 56 59 16
Association du Patrimoine Casalais : M. M ^{me} Dijan 06 08 03 15 67 ou Sylvain Bourdreux	06 79 32 23 75
CATM - Section Chezal : René Chagnon	06 83 43 43 60
Cercle de Gym Volontaire : Laurence Moreau	02 48 61 11 02 - 06 99 58 01 88
Chorale : Laurette Roux	02 48 69 90 45
Comité des Fêtes : Vincent Nicolazo	06 32 41 24 17
Les P'tites Mains Casalaises : Natacha Moreau	06 48 66 95 95
La Canne Casalaise - Stéphanie Desfosses	06 47 16 45 20
Moulin de Nouan - Environnement : Jacques Guyard	02 54 03 18 72
OCCE : Sabrina Poubeau	02 48 61 12 57
Team Cordailla : Cynthia Carcy	06 72 98 10 63

DES NOUVELLES DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

Jeudi 22 mai, les élèves des deux classes se sont rendus aux **Écuries Cordailla** de Chezal-Benoît.

" Nous avons fait **trois groupes** puis Céline, Bénédicte, Zoé, Khalid et Félix nous ont proposé trois ateliers.

~ Atelier pansage* avec Zoé

D'abord, nous avons passé l'étrille pour retirer les poils morts. Puis, nous avons utilisé le bouchon pour ôter la boue. Nous avons aussi pris la brosse douce. Enfin, certains élèves ont appliqué de la graisse sur les sabots pour les hydrater.

~ Atelier maniabilité** animé par Bénédicte

D'abord, les poneys ont fait un tour de carrière au pas. On les tenait en longe. Puis, ils ont slalomé entre des cônes avant de franchir un petit obstacle.

~ Visite du centre en compagnie de Céline

Céline nous a présenté une première carrière qui sert au débouillage : le cheval apprend des mouvements. À cet endroit, les chevaux peuvent prendre une douche. Il ne faut pas oublier de bien enlever l'eau avec le couteau de chaleur.

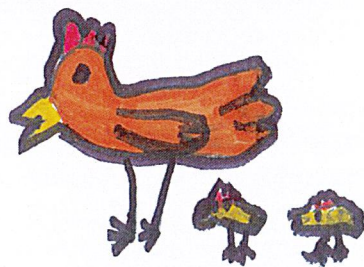
Puis nous sommes entrés dans la porcherie où nous avons appris la différence entre la paille (pour la litière) et le foin (pour l'alimentation).

Ensuite, nous avons pénétré dans l'écurie et vu les deux selleries.

Pour terminer, nous sommes entrés dans la salle de classe puisque l'option " hippologie " est proposée aux élèves de sixième du collège de Lignières.

Nous sommes retournés dehors pour terminer la visite.

Il n'y a pas que des équidés aux Cordailla ! Nous avons rencontré des poules et leurs poussins ainsi que des chiens. Une petite chienne, prénommée " Arlette " a particulièrement attiré notre attention !



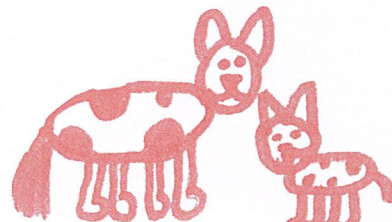
l'étrille



la brosse douce



le couteau de -chaleur



Arlette

~ Les réactions des élèves après la visite

" J'ai adoré le moment où on a tenu le poney avec la longe " / " J'ai bien aimé le moment où on brossait les crinières des poneys " / " J'ai particulièrement aimé l'atelier maniabilité " / " J'ai bien aimé lorsque nous avons fait la visite des écuries à pied " / " J'ai bien aimé car j'ai découvert beaucoup de choses sur les chevaux "

" C'était très instructif " / " Tout le monde a été très accueillant "

" Efrite, Idra, Elixir et Leonardo, mais quels gourmands ces poneys ! "

~ Vocabulaire

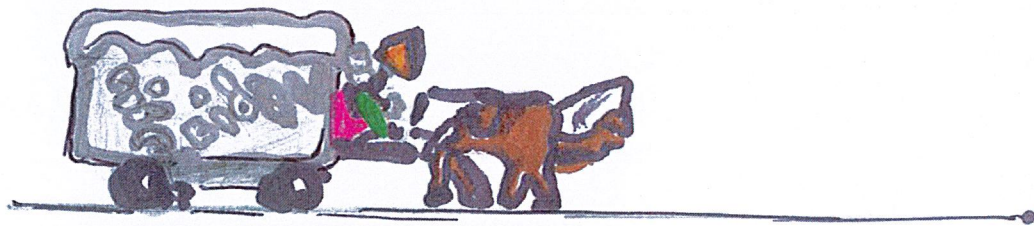
* " C'est lorsque l'on effectue la toilette du cheval ou du poney "

** " C'est lorsque l'on fait faire un parcours en tenant la longe "

ECURIES CORDAILLA



" Jeudi 5 juin, nous sommes allés au **Cirque Bidon** au stade de Chezal-Benoît. C'était très bien ! il y avait différentes roulottes tout autour du cirque ".

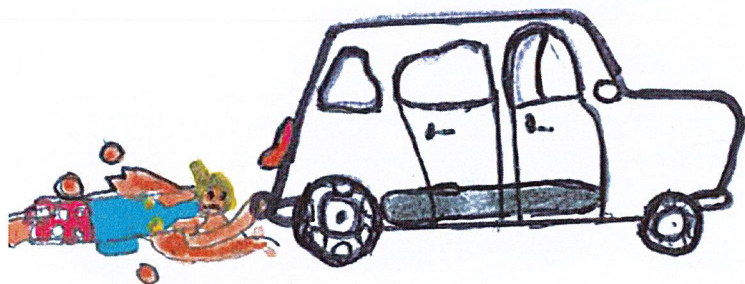


" Un homme a jonglé sur le toit d'une roulotte ".



" Il y avait plusieurs numéros avec des chevaux : dans l'un d'eux, un cheval tournait sur la piste au trot. Pendant ce temps, la cavalière faisait des acrobaties sur son dos.

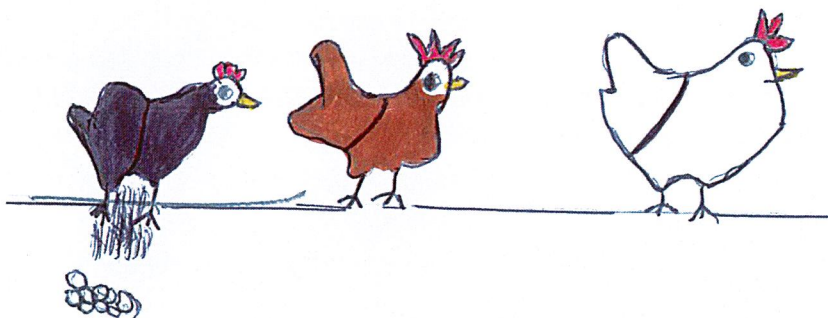
Nous avons beaucoup ri quand la dame qui faisait le clown était debout sur le cheval et qu'elle a ensuite été suspendue dans les airs par une corde ".



" Dans un autre numéro, elle devait réparer une voiture. Et, à chaque fois, une comédienne lui faisait mal sans faire exprès.

Finalement, la 4 L a démarré et la dame clown s'est agrippée à la voiture... Elle a été traînée par terre ! "

" Nous avons aussi vu trois poules agrippées sur un vélo qui glissaient sur un câble ".



" Un funambule a marché et fait des acrobaties sur un fil. Nous avons été surpris et avons eu un petit peu peur quand l'un des acrobates a lâché une corde en hauteur et s'est retrouvé suspendu la tête en bas : il avait fait un nœud autour de ses pieds.

Des musiciens jouaient de la musique tout au long du spectacle : de la guitare, du violon, de la batterie, de l'accordéon. Une chanteuse les accompagnait.

À la fin du spectacle, tous les membres du cirque ont chanté une chanson.

En partant, nous avons écouté un orgue de Barbarie et certains ont dansé. Nous avons beaucoup aimé ce spectacle !

ACTION SOCIALE

Des nouvelles de la Micro-Crèche L' Oustalet

Un semestre après son inauguration, il nous est apparu important de partager les premières observations sur la fréquentation et le fonctionnement de ce nouvel établissement casalais.

Nous avons interrogé sa directrice, Madame Souvielle, qui affiche un dynamisme intact, traduit par ses nombreux projets.




L'Oustalet

*Inauguration
du 16 janvier 2025*

🌀 Fréquentation

La fréquentation ne faiblit pas, bien au contraire ! Les douze berceaux, (places équivalant à un temps plein pour un enfant) initialement prévus, auront presque atteint le maximum fixé à quatorze au mois de décembre de cette année. Il ne reste que quelques créneaux libres.

Actuellement, 60 % sont occupés par des enfants originaires du Cher, dont trois à cinq originaires de Chezal-Benoît et 40 % de l'Indre. La fermeture d'une crèche sur Issoudun a amené un afflux de demandes.

🌀 Collaboration avec le Centre Hospitalier George-Sand

La collaboration avec le Centre Hospitalier George-Sand de Chezal-Benoît apparaît comme une réussite. Quatre familles (convention pour deux berceaux) bénéficient des prestations de L'Oustalet. Madame Souvielle souligne la souplesse de cette convention apportée aux bénéficiaires qui peuvent inscrire plus longtemps leur enfant tout au long de la semaine.

Un projet de collaboration pour un partage / échange de relations générationnelles avec l'EHPAD " Écho d'Antan " est actuellement mené.

Un rendez-vous, début juillet, avec la direction du Centre Hospitalier est programmé pour le renouvellement de la convention.

🌀 Personnels

Après le départ de l'équipe d'une des employées, aux quatre toujours présentes viendront s'adjoindre, en fin d'année, une collègue et une personne en situation d'apprentissage.

🌀 Projets

Au rang des projets immédiats, quelques animaux d'une ferme pédagogique doivent venir rencontrer le public de la micro-crèche. Une visite des enfants de l'école de Mareuil-sur-Arnon, qui seront bientôt scolarisés, est également programmée.

Avec les grosses chaleurs, la plantation du gazon a été retardée. Mais la climatisation, le changement des fenêtres et l'espace des locaux sont appréciés...



France Services
Proche de vous au quotidien

Cette structure combine accueil physique et accompagnement numérique. Elle regroupe en un même lieu plusieurs services publics.

Horaires : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
(Fermé le samedi)

2, rue de la Fonderie - 18160 Lignières-en-Berry
02 48 60 20 20 - accueil@franceservices-ligneresenberry.fr

Premier bilan de la borne de télémedecine

La désertification médicale est devenue une préoccupation majeure dans notre pays. Se faire soigner devient un parcours semé d'obstacles, et bien plus encore en milieu rural !

Dans le Cher, entre 2010 et 2014, l'effectif de médecins en activité régulière traduit la plus forte baisse régionale avec **-17,3 %**. Et l'âge de ceux qui restent en fonction ne présage rien de bon. Seule, l'Indre-et-Loire, où se trouve l'Université de Médecine, depuis de nombreuses années, voit augmenter ce chiffre avec **+14,5 %**. De plus en plus de Français n'ont plus de médecin traitant et, malgré des applications comme Doctolib censées arranger les choses, il est courant qu'une consultation médicale avec notre médecin traitant intervienne avec un retard de deux heures.

Face à ce constat, les instances politiques restent divisées sur les bons remèdes à administrer. Mais une chose semble acquise : le désordre causé par le manque de médecins ne commencera à se régler par la formation que dans un délai de huit à dix ans si les bonnes décisions sont prises.

Confronté à la désertification médicale qui va durer, chacun tente d'apporter des solutions à la mesure de ses moyens. À Chezal-Benoît, avec le soutien financier du Conseil départemental du Cher, nous avons opté pour l'installation d'une **borne de télémedecine MEDADOM**, placée à la Mairie où l'infirmière du cabinet libéral de notre village accompagne et facilite les téléconsultations depuis août 2023. Châteaumeillant, chef-lieu de canton, vient juste de mettre en place le même dispositif avec un autre prestataire pour sa borne.

Après deux ans de fonctionnement, à la croisée de la technologie et de l'humain, nous avons demandé à **Caroline Couraudon**, infirmière du cabinet infirmier casalais, quelles étaient ses observations.

" La borne de télémedecine remplit sa fonction avec, en moyenne, cinq à six téléconsultations par mois, avec des patients originaires de Chezal-Benoît, mais aussi des villages alentours. Une forte recrudescence a été constatée en décembre et janvier derniers avec jusqu'à dix-sept patients. À l'origine : des absences médicales des médecins traitants locaux conjuguées à une épidémie de grippe. Cela justifie bien que si la désertification médicale s'amplifie, la téléconsultation peut être une alternative crédible.

L'accompagnement par une infirmière est bien perçu, tout autant par les utilisateurs que par les médecins praticiens de la borne.

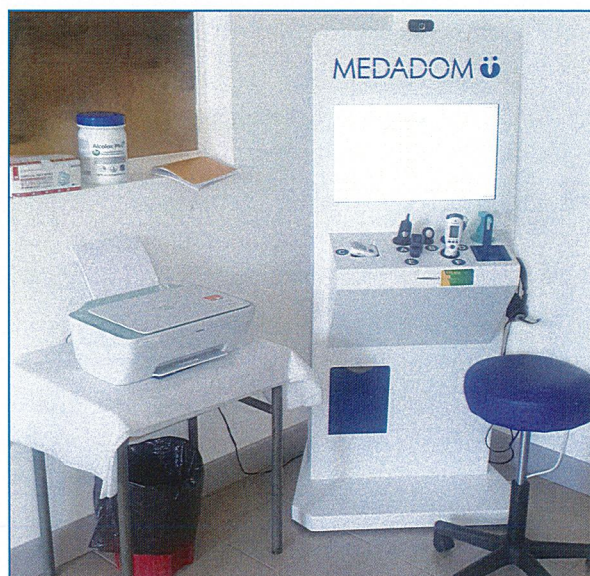
La prise de rendez-vous s'effectue préférentiellement sur des créneaux horaires moins chargés en soins, souvent en fin de matinée. Elle répond à une hiérarchie des besoins où les enfants seront toujours prioritaires. De façon très marginale, l'accompagnement à la téléconsultation a pu donner lieu à l'exigence d'une réponse immédiate, comme s'il s'agissait d'un service dû.

Dès la prise de rendez-vous, il arrive que cela permette de réorienter le demandeur vers une réponse de soin plus adaptée : par exemple, pour solliciter une prescription de semelles orthopédiques.

Avec l'accès au numérique qui s'amplifie sur les ordinateurs et les téléphones portables, encouragé par certaines mutuelles, il est envisageable que, dans un proche avenir, les bornes de télémedecine ne soient plus nécessaires.

L'usage de la borne de télémedecine garde, pour l'instant, un caractère ponctuel et comporte certaines restrictions. Elle ne saurait se substituer au fait d'avoir un médecin traitant. Elle permet, cependant, l'accès aux soins dans certains cas.

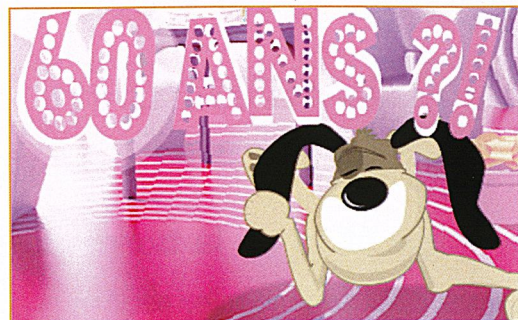
L'accompagnement d'une infirmière facilite la téléconsultation.



PAGES OUVERTES AUX ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Chezal-Benoît souffle ses soixantes bougies !!!



L'année 1965...

- 08.01.1965 : Naissance du chanteur compositeur Pascal Obispo
- 04.02.1965 : Interrogé sur sa santé lors d'une conférence de presse, le Général de Gaulle répond : " Je ne vais pas mal, mais, rassurez-vous, un jour, je ne manquerai pas de mourir ! "
- 12.04.1965 : Mariage à Loconville de Johnny Halliday et Sylvie Vartan (divorce début décembre 1980)
- 14.05.1965 : Naissance de l'humoriste Jean-Christian Fraiscinet, qui interprète Christian, fils unique de Maria, dans " Les Bodin's "
- 13.07.1965 : Le Parlement vote une loi autorisant les femmes mariées à travailler et ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leur époux
- 16.07.1965 : Inauguration du tunnel sous le Mont-Blanc entre la France et l'Italie
- 31.07.1965 : Les statuts de l'association du Comité des Fêtes dont déposés en Préfecture.
Le 15 août 1965, se déroule la première fête de l'étang

Soixante ans plus tard, le Comité des Fêtes de Chezal-Benoît est toujours là... Il est temps de marquer le coup.

**Le 15 août 2025,
nous fêterons les 60 ans de l'association
et de la fête de l'étang.**

Nous invitons toutes les associations de Chezal-Benoît à venir tenir un stand pour présenter leurs activités.

Après réflexion, le petit vide-grenier est maintenu.

Nous devrions pouvoir proposer un château gonflable aux plus jeunes.

Le Comité des Fêtes assurera, comme toujours, la tenue de la buvette et la restauration.

Pour animer notre soirée, cette année, nous aurons la chance d'assister à une prestation de Chris Evans qui viendra nous interpréter les succès des années 60 à nos jours.

Et que serait la fête de l'étang sans le concours de la pétanque ?

Enfin, sera tiré le feu d'artifice, offert par la commune, sur l'étang du Moulinet (sauf arrêté préfectoral).



Comice Agricole 2025 : derniers préparatifs

Après l'élection de la Reine du Comice Agricole de l'ancien canton de Lignières le 24 mai dernier, l'Association Saint-Vincent - Saint-Blaise de Chezal-Benoît est en pleine confection du char fleuri qui défilera le 23 août prochain dans les rues de Lignières.

Le thème choisi est : deux chevaux percherons tractant une charrue. Pour la réalisation du char, plus de deux mille fleurs en papier ont été confectionnées par la dizaine d'adhérents de l'association et d'autres mains. Le tout sera tracté sur une plate-forme de 16 m² qui défilera en tête du cortège.

Rendez-vous les 23 et 24 août prochains pour découvrir les neuf tableaux fleuris réalisés et vivre ainsi une manifestation festive dédiée au monde agricole...

Calendrier des Manifestations - 2^{ème} Semestre 2025

Date	Heure	Manifestation	Lieu	Organisateur
S. 5 juillet		Cérémonie communale pour 2 dons (Chapelle des Morts et Grand Cuivre) Concert Harmonie d'Ardentes Exposition sur l'abbaye	Chezal-Benoît	Association du Patrimoine
J. 10, 17, 24, 31 juillet	16 h - 18 h	Visites guidées de l'ancienne abbaye Saint-Pierre	Chezal-Benoît	Association du Patrimoine
J. 7, 14, 21, 28 août	16 h - 18 h	Visites guidées de l'ancienne abbaye Saint-Pierre	Chezal-Benoît	Association du Patrimoine
V. 15 août		Fête de l'Étang - Expositions - Pétanque Feu d'artifice - Soirée musicale	Étang du Moulinet	Comité des Fêtes
S. 23 / D 24 août	Journée	Comice Agricole de Lignières Défilé de chars fleuris	Lignières	Association St-Vincent / St-Blaise
D. 7 septembre		Fête du Cheval	Centre équestre Chezal-Benoît	Association Cordailla
S. 20 septembre		Journée du Patrimoine	Chezal-Benoît	Association du Patrimoine
S. 27 septembre		Rando Brame	Chezal-Benoît	Association Cordailla
Octobre 2025 (à confirmer)		Conférence sur le peintre Raoul Adam par Mic Baudimant	Salle Polyvalente Chezal-Benoît	Association du Patrimoine
S. 18 octobre		Concours de belote	Salle des Fêtes Chezal-Benoît	Les P'tites Mains Casalaises
S. 25 octobre D. 26 octobre		Jump' Halloween	Centre équestre Chezal-Benoît	Association Cordailla
Novembre 2025 (à confirmer)		Soirée Beaujolais	Centre équestre Chezal-Benoît	Association Cordailla
S. 6 décembre	Matin	Téléthon Vente de boudin et tripes	Salle des Fêtes Chezal-Benoît	Comité des Fêtes
D. 7 décembre	9 h - 18 h	Marché de Noël	Salle des Fêtes Chezal-Benoît	Les P'tites Mains Casalaises

Association du Patrimoine Casalais

Notre association compte aujourd'hui environ cinquante adhérents.

Depuis cinq ans, nous avons maintenu la proposition d'activités à vocation culturelle au public, qu'il s'agisse d'expositions, de causeries ou de sorties pour mettre en lumière notre patrimoine ou celui de nos voisins.

Chaque été, et cette année encore, **des visites estivales guidées et gratuites du site de l'ancienne abbaye** comprenant l'église abbatiale, l'ancienne Chapelle des Morts, la fontaine Saint-André, la cour du cloître, l'escalier monumental et le lavoir seront proposées au public **chaque jeudi, du 10 juillet au 28 août à 16 heures**. Rendez-vous devant les portes de l'église abbatiale.

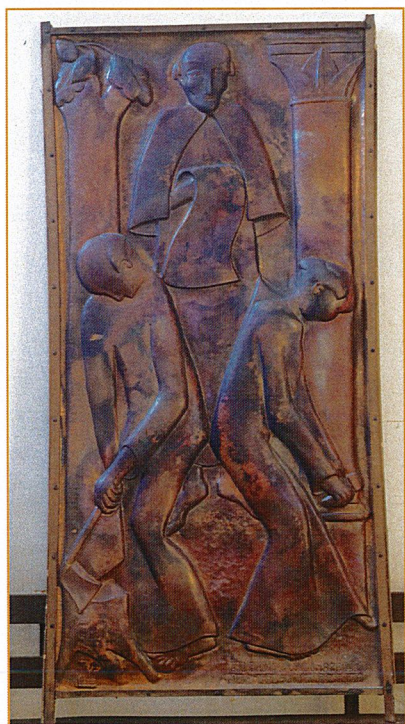
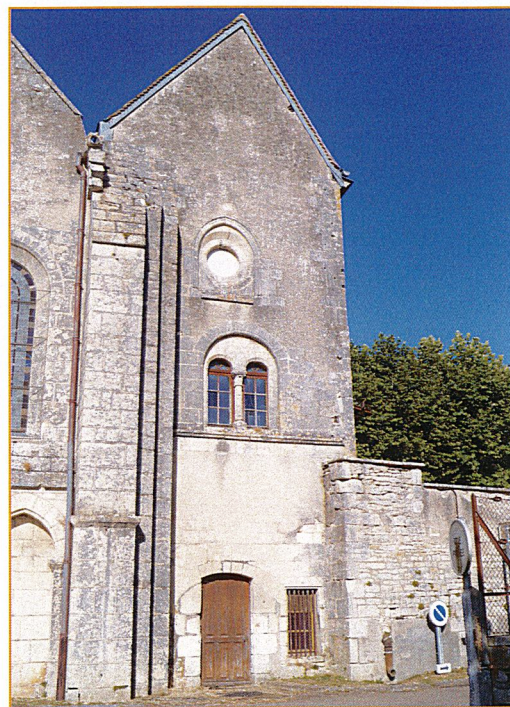
Notre patrimoine est riche et nous nous réjouissons des deux dernières acquisitions effectuées par la commune. C'est pourquoi il nous a semblé opportun de vous en dire un peu plus sur celles-ci qui figurent en couverture de ce vingt-sixième bulletin municipal.

L'ancienne Chapelle des Morts

Pourquoi ce nom ? Il existe plusieurs hypothèses rapportées par les historiens. Mais la plus probable remonte, sans doute, à l'époque de l'abbaye, où les moines décédés étaient exposés en " chapelle ardente " dans la plus belle salle de 42 m² à l'étage. Des crédences latérales et un lit funéraire (bande noire aux armoiries du défunt que l'on peignait sur les murs) que l'on devine sous les couches de badigeons du XX^{ème} siècle pourraient l'attester. Cette salle servit aussi de première pharmacie à la création de la colonie agricole en 1911. Le singulier est, que dans ce même bâtiment, le rez-de-chaussée servit de morgue pour les patients, mais aussi pour les administrés de Chezal-Benoît jusqu'en 2005.

Il apparaît qu'il y a une certaine cohérence architecturale à unifier davantage l'église abbatiale et ce bâtiment qui furent construits à la même époque, selon les historiens. Notons que la Municipalité de Chezal-Benoît avait déjà manifesté, dans le passé, son désir d'en devenir propriétaire.

Depuis le 26 septembre 1994, l'ensemble du bâtiment fait l'objet d'une inscription sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (arrêté du Ministère de la Culture). Il est l'objet de dégradations dues aux affres du temps, du fait qu'il est, depuis plusieurs années, inutilisé et non chauffé. Pour ce qui est visible, la rive de la toiture du côté sud est endommagée et les menuiseries des fenêtres sont très dégradées. Une d'elles a été remplacée par un panneau de bois. En contrepartie du **don réalisé par le Centre Hospitalier George-Sand** qui a souhaité y associer les caves, pour des raisons d'urbanisme, la Municipalité de Chezal-Benoît s'est engagée à réaliser les travaux nécessaires et urgents pour une **action de sauvegarde de ce bâtiment**.



Cet édifice et la terrasse sur les caves, avec une vue imprenable sur l'ancienne cour du cloître, pourraient utilement servir d'écrit à l'accueil des visiteurs et, dans l'avenir, à des expositions temporaires, manifestations patrimoniales et culturelles.

Cuivre repoussé évoquant la fondation de l'abbaye par André de Vallombreuse, créé par Robert Barriot (photo ci-contre)

Ce don a été effectué par les enfants de l'artiste. Ils nous ont rapporté satisfaire ainsi la volonté de leur père qui destinait cette œuvre à l'église abbatiale Saint-Pierre.

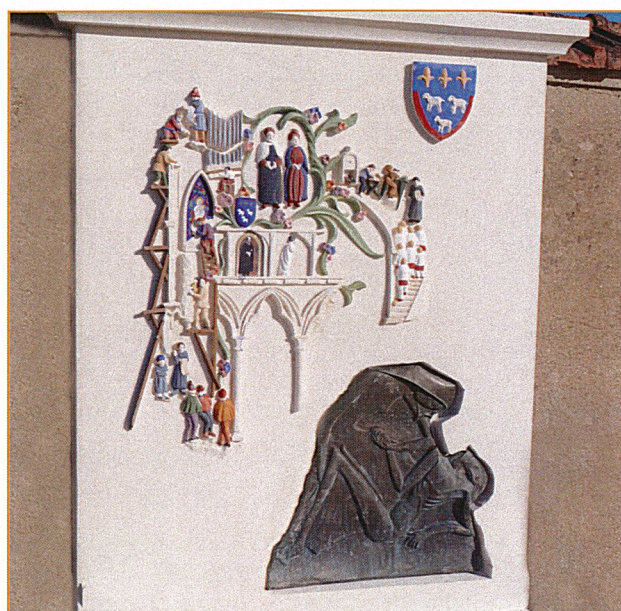
Il sera visible dès l'entrée, dans le mur du bas-côté gauche, à l'emplacement d'une ancienne porte murée. L'endroit où le cuivre repoussé sera fixé a été choisi en concertation avec Irène Jourd'heuil, directrice de la DRAC, et l'UDAP qui sont des organismes dédiés aux Monuments Historiques.

Pour que soit accepté le don, l'œuvre de Robert Barriot a été l'objet d'un accord écrit médiatisé par François Gréau, président départemental de la Fondation du Patrimoine et validé par une délibération du Conseil Municipal. La préoccupation légitime des enfants de l'artiste était que cette œuvre ne puisse pas, dans l'avenir, se retrouver sur le marché de la vente, au gré des Municipalités.

Par ailleurs, la sépulture des époux Barriot a été l'objet d'un embellissement remarquable. La pierre tombale a été changée et une stèle sculptée et colorisée par des pigments a été créée. Elle illustre la construction de la cathédrale de Bourges. Il s'agit de la reproduction d'un parchemin qui s'assimile à celui qui fut offert à André Malraux en 1964, lorsqu'il vint inaugurer la première Maison de la Culture à Bourges.

Cette stèle intègre aussi une piéta en cuivre créée par Robert Barriot.

Avec " La Vierge à l'Enfant " dans la niche du porche bientôt mise en lumière par l'éclairage public, nous disposerons, à Chezal-Benoît, de trois œuvres importantes de Robert Barriot. Cet artiste, maître de l'émail et Meilleur Ouvrier de France, pourrait, ainsi, être un peu moins méconnu par nos contemporains et les générations futures...





**Le Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne
dans le cadre de son Contrat Local de Santé présente**











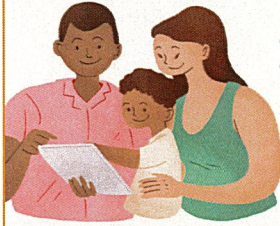
Dispositif Paniers Verts

Vous venez d'avoir un enfant ?



Un panier bio offert à la naissance de votre enfant

- Fruits et légumes locaux, bio et de saison
- Produits d'hygiène (crème de douche, cotons...)



Des ateliers de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens

À ISSOUDUN, VATAN ET REUILLY
Juin-Octobre 2025

Vous souhaitez en bénéficier ?

Ce dispositif est destiné aux familles venant d'accueillir un enfant et résidant sur le territoire du Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne (**CCPI et CCCB**)

Inscrivez-vous auprès d'Agathe MARANDON, chargée de mission santé -
agathe.marandon@issoudun.fr 02.54.03.36.21 / 06.74.04.09.39 (sms uniquement)
 en indiquant : nom, prénom, commune de résidence

JULIEN CENDRIER, NOUVEAU CHEF DE CENTRE

Il est flagrant de distinguer le fil rouge dans le parcours de vie de Julien : **les pompiers de Chezal-Benoît !**

En 2003, à l'âge de dix-huit ans, Julien Cendrier s'engage en tant que pompier volontaire au Centre de Secours de Chezal-Benoît qui se trouve encore derrière la Mairie. À l'époque facteur, il part s'installer quelque temps à La Chapelle Saint-Ursin. Mais il accorde toujours du temps aux pompiers de son village.

Il s'investit notamment au niveau de l'Amicale du Centre de Secours : secrétaire-adjoint à vingt ans, secrétaire, vice-président puis président à vingt-cinq ans. Durant tout ce temps, Julien prend conscience de l'évolution du village et de la caserne qui fait peau neuve en 2005 avec un nouveau Centre, route de Dampierre.

Son engagement en tant que président de l'Amicale en 2010 et son retour définitif à Chezal-Benoît en 2012 lui font comprendre l'importance de fédérer le groupe.

Il démissionne de La Poste qui, pour lui, perd en relationnel - l'une des bases du métier, surtout dans le monde rural, ne prenant plus plaisir à l'exercer. Il devient conseiller funéraire jusqu'à son intégration à l'Hôpital George-Sand en 2020 à la blanchisserie.

Mais Julien sait ce dont il a besoin : du relationnel ! Il prend alors, en accord avec son encadrement, la fonction d'ASH au Pavillon Delacroix sur des horaires de matin ou de nuit. Il est très content de ce métier qui, pour lui, ne s'arrête pas au nettoyage des locaux, mais à la mise en commun des savoirs, compétences et actions de chaque membre de l'équipe soignante pour la prise en charge des personnes hospitalisées.

En 2020, il se met en couple avec Perrine, aide-soignante puis infirmière.



Avant la naissance de son fils Nolan, en mai 2024, Julien prépare sa succession à la présidence de l'Amicale en la personne de Teddy Josserand, se dégageant du temps pour profiter de sa famille. Il lui semble avoir fait le tour de son rôle de président après quatorze années bien remplies et le sentiment du devoir accompli : organisation du Congrès Départemental des Pompiers à Chezal-Benoît en 2022, création ou reprise d'évènements qui sont maintenant bien rodés (marche, pétanque,...).

Suite à la décision du Commandant Franck Josserand, en 2024, d'arrêter la chefferie de la caserne, un appel à candidatures est lancé. Après un temps de réflexion, Julien postule. Il est validé sur le poste par le Service Départemental d'Incendie et de Secours à Bourges. Il convient de dire que cela n'aurait pas été possible sans l'accord de Perrine qui l'aide au mieux dans le quotidien pour lui laisser le temps de s'accomplir au sein du corps des Sapeurs Pompiers volontaires.

Il accepte le défi sans passer par le poste d'adjoint de chef de centre, mais en tant que faisant fonction de chef de centre dès le 1^{er} juillet 2024 sur une période d'environ six mois. Il fait table ronde pour faire évoluer et / ou accorder les pratiques de réglementation, communication et gestion avec le Chef de Groupement de Saint-Amand-Montrond et le responsable RH du Groupement Sud du SDIS du Cher.

Chef de Centre, Julien se rend compte que l'enjeu est tout autre. Il a, aujourd'hui, un rôle hiérarchique qui demande persévérance, sang-froid, écoute et patience. Il est déterminé à occuper ses fonctions avec professionnalisme. Selon lui, le commandement d'un Centre de Secours, c'est accepter une responsabilité forte : veiller à la sécurité de ses concitoyens avec bienveillance, à la cohésion et la sécurité de ses équipes. Rigueur, pédagogie et détermination...

Après Roland Gauthier, son grand-père, Pierre Ponroy et Franck Josserand, Julien est, à 40 ans, aux commandes du Centre de Secours qui réalise, en moyenne, 250 interventions avec un effectif de 20 pompiers volontaires résidant à Chezal-Benoît ou alentours. Tous en activité, 14 d'entre eux ont une convention avec leurs employeurs qui leur permet de décaler avant l'embauche et / ou pendant le travail et d'assurer ainsi un départ des moyens à n'importe quel moment de la journée.

À ce poste, Julien découvre beaucoup de choses par rapport à la gestion du Centre, les réglementations. Être sapeur pompier volontaire est un engagement personnel et collectif avec ses obligations, ses droits et ses devoirs.

Pompier depuis 23 années, il cherche à pérenniser les acquis. Dans ce monde qu'il trouve turbulent, individualiste, trop virtuel car tributaire du smartphone, il est nécessaire de se retrouver collectivement pour cimenter la cohésion et générer de l'enthousiasme pour le " bien-vivre " ensemble.

La Corporation des Sapeurs Pompiers, pilier de notre modèle de sécurité civile, est un maillon indispensable des secours de proximité sur nos territoires ruraux. Le Centre de Secours de Chezal-Benoît est un élément important du sud du Cher et une réelle plus-value pour la commune et son secteur d'intervention.

Des évènements marquants, Julien en a connus depuis 2003 : un homme décédé par la foudre ou plusieurs graves accidents de circulation dont un sur la route d'Issoudun en 2004. Il a également en tête une intervention éprouvante, en tant que chef d'équipe et deux de ses collègues, où, après 45 minutes de massage cardiaque et sept chocs délivrés par le défibrillateur, ils ont réanimé un ouvrier forestier en forêt de Chœurs. En meilleurs souvenirs, il garde en mémoire les deux naissances auxquelles il a assisté.

En dehors des interventions, Julien se souviendra à vie du défilé sur l'avenue des Champs-Élysées, la participation du G8 en Normandie et, évidemment, le Congrès Départemental à Chezal-Benoît en 2022 où le bourg était noir de monde...

Il prend un réel plaisir dans ses nouvelles fonctions et se donne comme objectif le recrutement d'infirmiers ou d'infirmières pour pratiquer les protocoles " douleurs " sur un secteur d'intervention éloigné des SMUR.

Julien profite de cet article pour saluer le soutien perpétuel de la Municipalité, remercier l'ensemble de l'effectif pour son investissement, remercier l'Amicale du Centre de Secours pour son dynamisme. Et aussi, un remerciement appuyé à Franck Josserand pour ses 25 années de chefferie ; Dominique Cendrier, son père, pompier en activité avec le plus d'années d'engagement (37 ans).



L'ensemble de la population est convié à une cérémonie officielle de passation de commandement avec de nombreuses autorités
jeudi 11 septembre 2025, à 17 heures 30,
au Centre de Secours.

Nous comptons sur votre présence !



PIERRE DU MAS (? - 1492)

par Sylvain Bourdreux



À l'origine de 150 ans de grande renommée de Chezal-Benoît

La date de naissance de cet illustre personnage nous est inconnue.

Pierre Du Mas était originaire de la famille des seigneurs du château de L'Isle-sur-Arnon, près de Lignières. Portant le même prénom que son père, Pierre était un des cinq garçons de cette illustre famille à laquelle le roi Louis XI - insigne honneur - avait confié sa fille Jeanne, future duchesse du Berry, le temps de son enfance.

Parmi les frères de Pierre, Philippe succéda le premier à son père. Gabriel fut évêque de Mirepoix et de Périgueux. Jacques s'engagea dans une carrière militaire. Il eut l'infortune d'être le grand étendard du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, et mourut avec bravoure au combat à Morat. Mais le plus illustre des frères fut, sans conteste, Jean 1^{er} Du Mas qui fut, entre autres distinctions, chambellan et conseiller des rois Louis XI et Charles VIII. Son influence, sa sensibilité pour les Arts et ses largesses financières contribuèrent, très probablement, à son investissement pour l'abbaye Saint-Pierre de Chezal-Benoît.

Avec tout le soutien nécessaire du roi Charles VIII et des papes Sixte IV et Innocent VIII, Pierre Du Mas fut à l'origine d'une réécriture de la règle de Saint-Benoît. Il sera un des premiers réformateurs. La guerre de cent ans avait été la cause de nombreux désordres dans les monastères où la vie spirituelle cédait de plus en plus le pas à une interprétation de la règle beaucoup plus permissive, privilégiant la vie temporelle où la richesse avait amené la corruption des mœurs.

L'influence de cette réforme conduira à ce que Chezal-Benoît devienne chef de congrégation et à la tête d'un territoire qui s'étendait presque sur un quart de toutes les abbayes bénédictines de France, de La Rochelle à Bourges dans le sens est / ouest et de Sées en Normandie à Clermont-Ferrand dans le sens nord / sud.

Après avoir été grand prieur au monastère de Castres, Pierre Du Mas deviendra le trente-cinquième abbé de l'abbaye de Chezal - Saint-Pierre en 1480, lorsque Philibert Laverne, son prédécesseur, lui résigna sa charge.

Pierre Du Mas avait, semble-t-il, toutes les qualités requises de piété, d'intelligence et de rigueur pour concevoir et rédiger une réforme très importante de l'organisation du pouvoir dans les abbayes bénédictines. Cette réforme aura un impact jusque dans la vie du simple moine en se fondant sur une meilleure observance de la règle de Saint-Benoît.

En voici les principes, de façon simplifiée :

*Puisque les nombreux biens matériels acquis au fil des années par les abbayes et l'attrait du pouvoir avaient corrompu cette règle, il instituait que tous les moines, y compris l'abbé, se dessaisissent de leurs biens matériels au bénéfice de la manse commune (biens partagés) pour en confier la gestion au **chapitre de l'abbaye** (en quelque sorte son gouvernement), puis au chapitre de la congrégation (plusieurs abbayes) lorsque celle-ci serait constituée.*

Carte de France de la Congrégation de Saint-Maur où figure la province de Chezal-Benoît (1701)



Puisque les abbés concentraient tous les pouvoirs et étaient désignés à perpétuité, il institua qu'il ne soit désigné que pour trois ans : le " triennat ", renouvelable une seule fois à partir de 1522, et qu'il soit élu par le chapitre général.

Au final, au sein d'une communauté religieuse de moines, on note la volonté de ne pas concentrer sur la même personne élu trop d'emprise, ou trop longtemps l'exercice du pouvoir. Il s'agit aussi d'un vœu d'humilité affirmé par le dessaisissement des biens matériels de tous ceux qui vivent selon la règle, de l'abbé au simple moine, pour mieux se consacrer à la vie spirituelle.

Les statuts de la réforme bénédictine furent mûris avec rigueur plusieurs années. Ils furent rédigés et rassemblés par Pierre Du Mas dans un seul et même livre manuscrit. Ils furent adoptés, d'abord par le roi Charles VIII en 1488, puis par le pape Innocent VIII le 11 mai 1490. Une autre bulle papale, ce même jour, enjoignait les autres abbayes bénédictines de s'en inspirer.

Pierre Du Mas n'eut pas le temps d'assister à l'épanouissement de son travail. Il mourut le 25 mars 1492 dans son abbaye. Il fut inhumé à gauche du maître autel, non loin du tombeau du père fondateur de celle-ci, André de Vaubrun. Une épitaphe, rédigée par le poète Dom Charles Fhernaud, gravée sur la pierre tombale, évoquait les mérites du grand homme. Tout disparut en 1827, lorsque l'église abbatiale fut réduite de moitié.

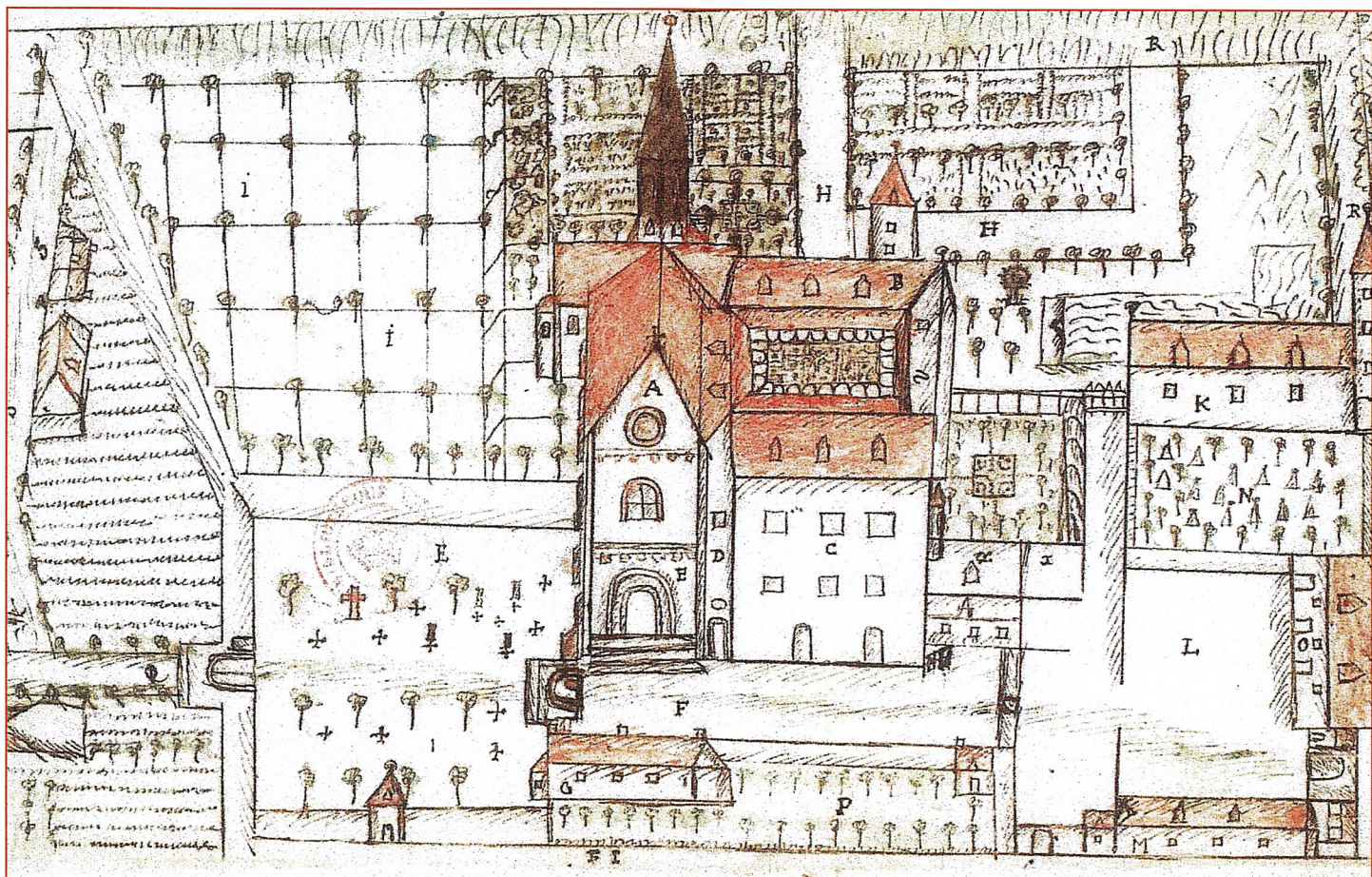
C'est à son successeur, Martin Fumée, que revint la lourde tâche de mettre en œuvre cette réforme au sein de l'abbaye Saint-Pierre de Chezal-Benoît.

Certaines abbayes ne tardèrent pas à vouloir adopter cette réforme de la règle qui, indépendamment de ses qualités vertueuses et novatrices, autorisait une grande indépendance à l'égard du pouvoir royal.

Lorsque plusieurs abbayes furent réformées et unies dans ce qu'il convenait d'appeler la " **congrégation casalienne** ", toutes les décisions importantes furent rattachées au chapitre général de ladite congrégation qui se tenait une fois par an. L'abbé élu de chaque abbaye n'en était qu'un subordonné. La gestion du temporel (biens matériels) était confiée à des moines séculiers qui présentaient toutes les qualités de probité et de fidélité attendues.

La congrégation casalienne rayonnera presque cent-cinquante ans et, par respect pour sa grandeur passée, lorsque l'abbaye Saint-Pierre rejoignit la congrégation de Saint-Maur, l'une des cinq provinces de France garda le nom de province de Chezal-Benoît.

*L'abbaye Saint-Pierre de Chezal-Benoît en 1674 - dessin à la plume réalisé par Dom Estiennot
(Archives nationales MS latin 12744 N.N)*



Vos conseillères plus proches de vous

**France
services**

Journées France services

MAIRIE CHEZAL BENOÎT



JEUDI
16 | **OCTOBRE**
2025
★★★

14H À 17H

Vos conseillères se déplacent à la
mairie de Chezal Benoît pour vous
informer et vous accompagner dans
vos démarches administratives.

France services Lignières, 2 rue de la fonderie, 18160 LIGNIERES

02 48 60 20 20

accueil@franceservices-lignieresenberry.fr